

## RETOUR SUR LES MOUVEMENTS 2022

Les mouvements de mutations et de promotions des inspecteurs divisionnaires de classe normale (IDIV CN), ainsi qu'à la hors classe (IDIV HC), ont été publiés le 5 mai 2022.

Du fait de l'inflation des recrutements « au fil de l'eau », ces mouvements s'apparentent plus à des mouvements de promotions qu'à de réels mouvements de mutations.

S'agissant des IDIV CN, 60 % des 259 agents inscrits sur ce mouvement le sont dans le cadre d'une prise de grade. Ce pourcentage grimpe à près de 80 % sur le mouvement spécifique à la hors classe. **F.O.-DGFIP** se propose d'analyser les modalités de ces promotions, sans oublier les mutations :

PROMOTIONS		
<b>Agents promus au 1<sup>er</sup> niveau du grade (inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale – IDIV CN) et au second niveau du grade (inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe – IDIV HC)</b>	Promotions au grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale	Promotions au grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe
Volumétrie des promotions	156 cadres promus dans ce mouvement	100 cadres promus dans ce mouvement
Échelons détenus dans le grade d'origine	80 % des agents promus ont atteint le 8 <sup>ème</sup> échelon ou le 9 <sup>ème</sup> échelon du grade d'inspecteur des Finances publiques Entre autres règles statutaires, la promotion est possible dès le 8 <sup>ème</sup> échelon	71 % des cadres promus ont atteint le 4 <sup>ème</sup> échelon du grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale Entre autres règles statutaires, la promotion est possible dès le 3 <sup>ème</sup> échelon
Mobilité des cadres promus	110 inspecteurs sur les 156 cadres concernés ont été promus dans le grade d'IDIV CN dans la même direction, ou au sein de la même structure d'accueil en mobilité sortante	91 IDIV CN sur les 100 cadres concernés ont été promus à la hors classe dans la même direction, ou au sein de la même structure d'accueil en mobilité sortante
Focus sur certaines populations :		
Mobilité des cadres promus affectés en administration centrale	10 inspecteurs sur les 15 cadres concernés ont été promus dans le grade d'IDIV CN en administration centrale	13 IDIV CN sur les 15 cadres concernés ont été promus à la hors classe en administration centrale
Mobilité des cadres promus affectés ou rattachés à des directions et services à compétence nationale (SRE, DGE, DVNI, DNEF, DNVSF, DNID, DINR, SARH, SDNC, ENFIP, DiSI)	12 inspecteurs sur les 21 cadres concernés ont été promus dans le grade d'IDIV CN au sein d'une direction ou d'un service à compétence nationale	13 IDIV CN sur les 14 cadres concernés ont été promus à la hors classe au sein d'une direction ou d'un service à compétence nationale

Mobilité des cadres promus affectés en directions et services spécialisés (DSFP AP-HP, DSFiPE, DCST, ACSIA, DIRCOFI, PNSR, SCBCM)	3 inspecteurs sur les 12 cadres concernés ont été promus dans le grade d'IDIV CN au sein d'une direction ou d'un service spécialisé	Les 3 IDIV CN concernés ont tous été promus au sein d'une direction ou d'un service spécialisé
Mobilité des cadres promus en mobilité sortante	7 inspecteurs sur les 8 cadres concernés ont été promus dans le grade d'IDIV CN en mobilité sortante	14 IDIV CN sur les 15 cadres concernés ont été promus à la hors classe en mobilité sortante

<b>MUTATIONS</b>		
<b>Agents mutés au 1<sup>er</sup> niveau du grade (inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale – IDIV CN) et au second niveau du grade (inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe – IDIV HC)</b>	Mutations au sein du grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale	Mutations au sein du grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe
Volumétrie des promotions	103 cadres mutés dans ce mouvement	26 cadres mutés dans ce mouvement
Échelons pris en compte pour ce mouvement	34 % des agents mutés sont au 1 <sup>er</sup> échelon ; 32 % des agents mutés sont au 2 <sup>ème</sup> échelon ; 19 % des agents mutés sont au 3 <sup>ème</sup> échelon ; 15 % des agents mutés sont au 4 <sup>ème</sup> échelon.	4 % des agents mutés sont au 1 <sup>er</sup> échelon ; 19 % des agents mutés sont au 2 <sup>ème</sup> échelon ; 77 % des agents mutés sont au 3 <sup>ème</sup> échelon.
Comptables implantés sur des postes de CDL	7 des 15 comptables mutés dans ce mouvement rejoignent des postes de CDL	2 des 9 comptables mutés dans ce mouvement rejoignent des postes de CDL

Dans son message sur Ulysse, l'Administration se targue du fait que 385 cadres ont obtenu, soit une promotion, soit une mutation, au titre de ce mouvement 2022.

Il n'en reste pas moins que 702 demandes ont été déposées et que 317 agents n'ont pas obtenu satisfaction soit près d'une demande sur deux (45,15%). Sur les raisons de constat, l'Administration reste particulièrement discrète.

**F.O.-DGFIP** le sera beaucoup moins et dénonce :

- ➔ Les suppressions d'emplois de cadres supérieurs qui se concentrent exclusivement sur le grade d'inspecteur divisionnaire ;
- ➔ L'inflation des postes au choix qui permet de mettre en concurrence les agents mutés, les lauréats de la promotion au grade d'IDIV CN et les fonctionnaires d'autres administrations qui souhaitent effectuer une mobilité entrante dans nos services ;
- ➔ La dégradation continue de la doctrine d'emploi des inspecteurs divisionnaires dans le cadre du déploiement du NRP qui se traduit par la montée en puissance des postes administratifs aux dépens de l'accès des IDIV au réseau comptable.

Afin de sortir de cette ornière, **F.O.-DGFIP** exige l'arrêt des suppressions d'emplois sur ce grade et la promotion au grade d'Inspecteur Divisionnaire Hors Classe (IDIV HC), sans mobilité géographique ou fonctionnelle, pour tous les IDIV CN ayant atteint le 3<sup>ème</sup> échelon.